

Construire des politiques publiques cohérentes pour la petite enfance et renforcer l'offre d'activités alternatives aux écrans, gratuites et sécurées.

Le contexte

Le secrétariat d'Etat en charge de la protection de l'enfance souhaite se prononcer sur les recommandations que les pouvoirs publics doivent porter sur la place des écrans dans les activités des tout-petits. En 2008, le ministère de la santé puis le CSA avaient recommandé d'éviter les écrans avant 3 ans. Les associations d'éducation, de parents d'élèves, les associations familiales avaient soutenu cette recommandation qu'elles avaient d'ailleurs sollicitée. A l'époque, il s'agissait de réagir face aux discours commerciaux de chaînes "pour bébé" qui prétendaient que la télévision pouvait "muscler" le cerveau des bébés. Aujourd'hui les objets connectés, les interactions numériques avec les smartphones entourent le bébé dès sa naissance voire avant, et posent d'autres questions.

L'avis de l'Académie des sciences du 17 janvier 2013, *L'enfant et les écrans*, encourageait l'usage des tablettes tactiles au motif qu'il "suscite[rait] l'éveil précoce des bébés", qu'il serait "proche de leur intelligence". L'appel des trois académies du 9 avril 2019 à une « vigilance raisonnée sur les technologies numériques » met l'accent sur l'accompagnement parental. Le CSA renouvelle régulièrement ses campagnes de sensibilisation en demandant d'éviter les écrans avant 3 ans.

En nous appuyant sur les données des sciences de l'information et de la communication, des sciences sociales, de la psychologie clinique, en nous appuyant sur les conférences réalisées sur de nombreux territoires auprès de parents, nous pouvons formuler quelques recommandations en vue d'une politique publique plus proche des préoccupations des parents et qui tiennent mieux compte de leurs difficultés concrètes.

Fractures sociales et technologiques dans la petite enfance

Malgré les alertes en direction des parents sur les risques associés à une exposition précoce aux écrans, ces derniers demeurent trop nombreux à ne pas comprendre, au-delà de l'injonction publique, quelles peuvent être les conséquences d'un mésusage des écrans au cours de la toute petite enfance.

La relation des enfants avant 3 ans avec leurs écrans, qu'ils soient interactifs ou non, peut être problématique. L'usage précoce, de longue durée, sans encadrement ni accompagnement, de produits audiovisuels de médiocre qualité, a un effet délétère pour leur développement psychoaffectif et favorise plus tard la survenue d'éventuels troubles physiques, psychiques et du comportement. L'usage non raisonné des appareils numériques affecte également la relation précoce entre parents et enfants avec laquelle elle interfère sur un mode de pseudo présence vécue comme une absence, comme un délaissement, qui pourraient être le creuset d'une relation de dépendance aux écrans par la suite. Les tablettes, consoles, téléphones et autres appareils numériques ne devraient pas être utilisés comme tranquillisants pour simplement « avoir la paix ».

Par contre, un usage raisonné et accompagné, tenant compte de l'évolution des compétences de l'enfant, peut avoir un effet favorisant pour son langage et certaines compétences cognitives.

Avant 3 ans, il est nécessaire que l'enfant acquière les compétences

psychomotrices, affectives, cognitives et que son langage puisse lui donner les moyens de commencer à comprendre la situation médiatique dans laquelle il interagit.

Pour autant, les parents qui s'appuient le plus sur les écrans sont souvent en grande difficulté. Les médias viennent en effet sinon pallier du moins temporiser d'autres difficultés rencontrées : isolement, fragilité parentale, étroitesse des espaces privés, faibles ressources financières, spécificités culturelles, déracinement, etc. A contrario, les parents qui réussissent à éviter les écrans pour leurs enfants avant trois ans font preuve d'une grande détermination et disposent généralement de nombreuses ressources. S'appuyant sur une offre culturelle diversifiée, leur bonne connaissance des outils informatiques les amène à penser que limiter voire interdire les écrans ne nuira pas au développement de leur enfant, bien au contraire. Ils cherchent plutôt à développer son imagination, sa motricité, le plaisir des mots et du dessin...

Apprentissage chez les tout-petits

La possible banalisation des écrans dans les toutes premières années de la vie des tout petits et leur naturalisation au sein de l'univers familial, nous font craindre un risque d'adoption de ces outils chez un nombre croissant de parents avec des conséquences qui pourraient être sévères pour le développement des jeunes enfants. Entre 0 et 3 ans, l'enfant passe d'une dépendance absolue à ses parents à l'envie et au besoin de découvrir son environnement. Au stade oral, l'enfant met à la bouche les objets pour les comprendre. A deux ans, au moment où il devient capable de maîtriser davantage son corps, il marche. Son univers s'agrandit, comme sa capacité à le verbaliser. Partagé entre la curiosité naturelle, l'esprit de découverte et la crainte d'un monde adulte bien grand pour lui, il requiert une attention constante de l'adulte et du temps pour explorer en toute sécurité ce qui se présente à lui. Son corps et ses cinq sens lui fournissent de précieux moyens d'interagir avec son environnement. Cet apprentissage sensori-moteur, si précieux, n'est pas possible avec les écrans, qui le privent d'une partie de ses moyens d'apprentissage. Les écrans (le plus souvent visionnés seuls) se substituent à la médiation d'un adulte l'accompagnant dans ses découvertes, les mettant en mots par ses commentaires. Le tout-petit ne peut pas non plus décider par lui-même d'éteindre les outils quand il se sent fatigué.

Au-delà des écrans, l'enjeu des objets connectés pour les tout-petits

Aujourd'hui, une nouvelle préoccupation majeure doit tout autant nous alerter : l'arrivée de nouveaux produits et services connectés, souvent directement intégrés dans le matériel de puériculture utilisé par l'enfant (body connecté, sucette connectée...). On peut distinguer quatre grandes « classes » de produits et services répondant à des enjeux similaires aux écrans sur le plan du développement de l'enfant et de l'accompagnement des parents. Les deux premières, qui rassemblent les produits qui « préparent à l'école » et les « exhausteurs de créativité », sont plutôt bien identifiées. Les deux autres catégories sont plus nouvelles : les « quantified kids » (les « enfants mesurés »), comprennent l'ensemble des dispositifs ayant pour but de mesurer des données des bébés (température, battements du cœur, mouvements, sommeil...) et les « activités du quotidien » (surveiller, communiquer, calmer, favoriser une bonne hygiène, une bonne alimentation...). L'enjeu commercial porté par les grandes marques présentes sur ce marché ne doit pas l'emporter sur l'intérêt du jeune

enfant. Ce monitoring à distance pose des questions de santé et de bien-être, mais aussi d'éthique : non seulement l'exposition du corps et du cerveau du bébé à des rayonnements radioélectriques ou à des ondes électromagnétiques est néfaste, mais en outre, ces objets recueillent ainsi des données personnelles dont la collecte et le traitement doivent être régulés, voire dans certains cas interdits.

10 recommandations pour limiter la place et les effets des écrans :

1. Mieux accorder les discours publics entre eux dans tous les lieux d'accueil de la petite enfance.
2. Offrir aux parents de bébés des alternatives proches de chez eux, en particulier dans les quartiers populaires, des jardins d'enfants gratuits avec des espaces (sans écran) équipés de jeux, de matériel à dessin, d'initiation aux chansons dans lesquels ils peuvent se rendre avec leurs enfants.
3. Etayer la communication autour de l'évitement des écrans, expliquer le caractère non souhaitable des écrans par le sentiment d'abandon qu'il provoque ; par la nécessité de développer le potentiel sensorimoteur du bébé et par le caractère irremplaçable des interactions enfants-parents, ou enfants-adultes.
4. Rappeler aux parents l'importance de raconter ou de lire des histoires à leurs enfants et de commenter la vie quotidienne.
5. Développer des formations en direction des parents et des professionnels de la petite enfance qui rappellent l'importance des activités de motricité avec les tout-petits. D'autres informations seraient également nécessaires à développer auprès des parents, en particulier leur rôle dans la préservation des données personnelles de l'enfant et de sa vie privée, le fonctionnement des algorithmes de recommandation sur les plateformes de téléchargement.
6. Réinterroger la question de l'autorégulation des jeunes enfants. Si l'éducation est un apprentissage au contrôle de soi, il ne faut pas non plus faire du contrôle de l'enfant par l'enfant un outil de régulation publique. En effet, bien des facteurs interviennent dans la capacité de l'enfant à s'autoréguler : son degré de maturité, la présence ou non d'adultes dans son entourage, la présence d'enfants plus âgés...
7. Prendre en compte les stratégies savantes des industriels visant à capter et conserver l'attention de l'enfant à son insu et à l'insu de ses parents. C'est pourquoi l'autorégulation ne peut constituer la seule et unique réponse aux problèmes de surconsommation médiatique.
8. Travailler avec les industriels pour éviter l'intégration de tablettes dans les objets de puériculture.
9. Développer la concertation avec les éditeurs de jeux vidéo pour éviter les

jeux ciblant les moins de 3 ans, et reconsidérer la durée des jeux pour les enfants de plus de 3 ans, afin que les activités soient courtes et programmées par défaut sans accès à Internet.

10. Poser la question des contenus appropriés aux jeunes enfants aux diffuseurs de vidéos sur le web. Un dispositif de veille serait souhaitable, au même titre que pour les programmes télévisés. Il en est de même pour les applications de jeux accessibles par tablette et smartphone.

C'est à la fois la question de la place des bébés dans une société vieillissante qui se pose, dans de nombreux lieux en France, la présence des enfants est mal supportée par les adultes, les outils technologiques sont alors utilisés pour capter leur attention et les rendre moins bruyants, du moins pendant l'activité.

C'est aussi celle d'un contexte sociétal où les contraintes de travail, les configurations familiales nouvelles rendent parfois plus difficile la présence à l'enfant. C'est enfin celle de la régulation des technologies et des plateformes numériques au nom de la protection de l'enfance qui est encore trop peu développée.

Cela dit, il est fondamental de rappeler que l'usage des écrans avant trois ans n'est pas souhaitable. Il y aurait certes à entreprendre des recherches interdisciplinaires pour compléter et approfondir les données dont nous disposons, mais en l'état actuel des connaissances, tout porte à croire que les enfants en bas âge exposés de manière inconsidérée aux écrans sont victimes de préjudices sévères déjà bien identifiés (troubles de la motricité, retards de langage, isolement affectif...). Le principe de précaution doit prévaloir et devrait être au cœur des prochaines politiques publiques.

Le comité Enfants et Ecrans

Claude ALLARD, pédopsychiatre,

- *Les désarrois de l'enfant numérique*, Paris, Hermann, 2019 ;
- « L'audiovisuel chez le bébé: du spectateur d'images au cyberbébé », *Spirale* n° 83 sept. 2017;

Elisabeth BATON-HERVE, docteure en sciences de l'information et de la communication, Consultante et formatrice Parents, enfants et médias,

- « Le mésusage des écrans chez les enfants et les adolescents : l'éclairage d'une enquête qualitative auprès des professionnels de l'enfance et de l'adolescence », *MEI* 44 et 45, *Santé publique et communication*, p59-69,
- *Grandir avec les écrans ? Ce qu'en disent les professionnels de l'enfance*, Toulouse, Erès, à paraître 13 février 2020.

Laurence CORROY, MCF HDR Université Paris 3, laboratoire CERLIS,

- *Education et médias : la créativité à l'ère du numérique*, ISTE ed. ;
- *Utopies et médias de masse*, avec Philippe Ricaud, ISTE ed.

Christian GAUTELLIER, Directeur national des Cemea en charge des pôles Culture et Médias, directeur du festival international du film d'éducation, président du Collectif Enjeux e-medias, chargé de cours en Master, Centre européen des produits de l'enfant, Université de Poitiers.

Sophie JEHEL, MCF Université Paris 8, Laboratoire CEMTI,

- « Les médias dans les apprentissages informels de la petite enfance : inégalités des stratégies parentales face aux stratégies marketing des industries médiatiques » in Loicq M., Feroc-Dumez I., *Cultures médiatiques de l'enfance*, CJEM, 2018, accessible en ligne, <http://jeunesetmedia.wixsite.com/jeunesetmedias>.
- « Les tout petits et les écrans. Etude sur les attitudes des parents. » *Enquête qualitative* n°10, UNAF, décembre 2014.
- Activités de la petite enfance (0-3 ans) quelle place pour les écrans ? Rapport pour l'UNAF, 60 p, 2014.
- « Les paradoxes du numérique pour la petite enfance : vers un renforcement des écarts sociaux ? » Colloque international Bébé, petite Enfance en Contextes (BECO), Toulouse 15-17 mai 2019.

Valérie-Inès DE LA VILLE Pr. Université de Poitiers, Directrice du Centre européen des produits de l'enfant.

- *Analyse de l'offre numérique destinée aux jeunes enfants de 0 à 6 ans, et typologie des objets connectés pour les jeunes enfants*, avec le soutien de la Fondation de l'enfance, 2017 mis à jour 2019.

Autres références

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989) impose de faire prévaloir le droit au développement de l'enfant. Tout Etat signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant s'est engagé à faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'enfant (article 3). Les articles 6 et 29 rappellent le rôle protecteur de l'Etat quant au développement de l'enfant.

La Charte de l'environnement (2004) garantit le droit de vivre dans un environnement respectueux de sa santé et le principe de précaution.

Berthomier Nathalie, Octobre Sylvie, « Enfants et écrans de 0 à 2 ans à travers le suivi de la cohorte ELFE », Ministère de la culture, 2019.

Gassama Malamine et al. « Activités physiques et usage des écrans à l'âge de 2 ans chez les enfants de la cohorte ELFE », INSERM, INED, décembre 2018.

Linebarger D.L. & Walker D., "Infants and toddlers' television viewing and language outcomes", *American Behavioral Scientist*, 46 n° 10 (2004)1-22.

Mendelsohn A. L., MD; Berkule S. B. et al., "Infant Television and Video Exposure Associated With Limited Parent-Child Verbal Interactions in Low Socioeconomic Status Households", *Archives of pediatrics and adolescent Medicine*, 162 (n° 5), 2008.

Reid Chassiakos Y., FAAP, Radesky J., MD, FAAP, Christakis D., FAAP, Moreno M. A., MEd, MPH, FAAP, Cross C., FAAP, "Children and Adolescents and Digital Media", *American Academy of Pediatrics. Pediatrics*, Vol. 138, number 5, November 2016.

Richert R. A., Robb M. B.; Fender J., Wartella E., *PhD "Word Learning From Baby Videos"*, *Arch Pediatr Adolesc Med.* 2010;164(5):432-437.

Shifrin Donald et al., «Growing Up Digital. Media Research Symposium, *American Academy of Pediatrics*, octobre 2015.

Société Canadienne de Pédiatrie, "Le temps d'écran et les jeunes enfants : promouvoir la santé et le développement dans un monde numérique », *Pediatrics & Child Health*, novembre 2017.

Turkle Sh., *Alone Together, why we expect more from technology and less from each others*, New York, Basic Books 2011.

Zimmerman F.J., Christakis D.A, "Children's Television Viewing and Cognitive Outcomes", *Archives of pediatrics & adolescent Medicine*, Vol159, N°6 june 2005.

Zimmerman F.J., Christakis D.A, *The Elephant in the Living Room, Make Television Work for Your Kids*, New York, Rodale, 2006.

Zimmerman F. J., Christakis, D. A., Andrew N. Meltzoff, "Television and DVD/Video Viewing in Children Younger Than 2 Years", *Arch Pediatr Adolesc Med.* 2007;161:473-479.

Videographie :

Anne Georget, *Une télé dans le biberon*, Quark / ARTE France, 2010,
<https://www.quarkprod.com/documentaires/une-tele-dans-le-biberon/>.